

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Présents : Robert LEBOEUF, Françoise BERNARD, Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Fabienne DAUVERGNE, Isabelle DEPUYDT, Alain GUILLET, Michael LITTFASS, Isabelle PAGEAULT.

Secrétaire de séance : Fabienne DAUVERGNE

La séance est ouverte à 20H30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

1) SYDESL

Le SYDESL a réalisé des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et TÉLÉCOM sur la commune de MANCEY à " La Bussière ". Ces travaux ont été réalisés en 2 tranches. Une part importante de l'enfouissement des réseaux TÉLÉCOM reste à la charge de la commune (50 % du coût TTC des travaux) ce qui représente une somme de 24 061.35 €. Le SYDESL a proposé à la commune un plan de remboursement de cette somme qui s'étale sur 7 ans : 3 700 €/an de 2019 à 2023, puis 2 780 € en 2024 et 2025.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cet échéancier.

2) O.N.F.

AFFOUAGES

Cette année, les affouages se poursuivront sur la coupe 313 (En Mergeru). Le prix est maintenu à 55 € la portion. Il est rappelé que le volume maximal pour un affouagiste est de 30 stères. Les têtes de chêne seront vendues séparément à 4 € le moule.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie du 23 septembre au 28 octobre 2019. Une réunion sera organisée avec les affouagistes (la date sera communiquée ultérieurement).

VENTE DE CHÊNES

Une vente des grumes d'un volume estimatif de 25m³ sera organisée par l'O.N.F. Le coût restant au profit de la commune devrait être d'environ 1 000 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : POINT D'APPORT VOLONTAIRE

La communauté de communes, dans le cadre de sa compétence "collecte et traitement des déchets", souhaite signer avec chaque commune une convention de mise à disposition, à titre gratuit, des terrains où sont installés les containers de tri. Sur la commune de MANCEY, on dénombre trois emplacements : deux sur un terrain communal (parking en face de la mairie et route d'Ozenay à Charmes) et un sur un terrain privé (Cave Coopérative). Monsieur le Maire va se rapprocher de la Communauté de Communes afin d'étudier le cas du point d'apport volontaire situé sur un terrain privé. Le conseil donne son accord pour la signature de la convention concernant les terrains communaux.

4) ACQUISITION D'UNE PARCELLE PAR LA COMMUNE

La parcelle agricole d'environ 2 hectares qui jouxte le terrain où est implantée la lagune dite « de VERS », mais qui appartient en fait à la commune de Mancey, est actuellement en vente. La commune de Mancey souhaite acquérir une surface de 30 ares afin d'anticiper d'éventuels travaux d'agrandissement de cette lagune. La SAFER propose à la commune la signature d'une promesse unilatérale d'achat par substitution :

- Prix d'acquisition	681 € TTC
- Frais d'acte	450.00 €
- Frais SAFER	73.55 € TTC

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette acquisition.

Questions diverses

- Fibre : la commune est en cours d'équipement. Un changement de tous les poteaux entre Dulphey et Mancey est prévu en raison des normes existantes.

Tout devrait être opérationnel en janvier 2020. Le document d'information déjà distribué par mail à tous les habitants, sera diffusé de nouveau, car semble-t-il de nombreux habitants ne l'ont pas reçu.

- SYDESL : des travaux d'enfouissement des réseaux électriques sont en cours à Dulphey, le long de la RD 215. Cela permettra en particulier de supprimer la dernière ligne à fil nu qui traversait la départementale. A cette occasion, deux lampadaires seront ajoutés, l'un sur le trajet de l'enfouissement, l'autre dans le virage de la rue des pompes.

- Sapeurs pompiers : Le camion et les équipements ont été contrôlés. Il n'y a pas eu de remarque particulière. Actuellement, il reste sur la commune 4 pompiers volontaires. Il est nécessaire de trouver de nouveaux candidats (âgés de 18 à 55 ans), sinon notre CPI (centre de pompiers intercommunal) disparaîtra. Une campagne de recrutement va être lancée.

- P.L.U.I. : Nous en sommes à la phase PADD (projet d'aménagement et de développement durable) Lorsque ce projet sera prêt, vers la mi –novembre, il sera mis en consultation publique.

- Cimetière : Des travaux sont nécessaires :

L'entrée du cimetière sur la route de col de Navois car le chapiteau est très lourd et les pierres qui le soutiennent se fissurent : coût : environ 3 700 €

Juste après le cimetière, toujours au même endroit, le chaussée s'est affaissée : coût : environ 2 500 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 4 novembre à 20 h 30.

Le Maire, Robert LEBOEUF